



UIAFP Force Ouvrière
http://www.fo-fonctionnaires.fr
Section UIAFP FO de l'Oise
fgf.fo.60@orange.fr

Aide au Transport

Depuis le 1 mars 2016, la grande région Nord-PasdeCalais-Picardie propose une nouvelle aide, intitulé aide au transport.

Elle vise à soutenir ceux qui travaillent et qui n'ont d'autre choix que d'utiliser leur véhicule pour aller travailler.

Le salarié éligible pourra bénéficier d'une aide d'un montant de 20 euros par mois, versée sur son compte bancaire trimestriellement.

Les critères éligibilités sont :

- de parcourir une distance supérieure ou égale à 30 kms en voiture (soit 60 kms aller-retour) entre sa résidence personnelle et son lieu de travail.
- percevoir un salaire net inférieur ou égal à deux fois le SMIC (Soit 2300 euros par net)

Cette aide est valable pour l'ensemble des salariés de la région (fonctionnaire ou non).

Si vous remplissez ces deux conditions, vous pouvez dès à présent faire une demande sur le site :

www.nordpasdecalais.fr